



Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances



Thème :

COMMUNICATION DE LA CIMA SUR LES ETUDES REALISEES DANS LE CADRE DU PROJET CIMA-AFD

M'Bê Abdramane BERTÉ
Commissaire Contrôleur des Assurances

SOMMAIRE



- 1. Introduction**
- 2. Etude sur les effets de la réforme sur le capital social**
- 3. Etude sur les effets de la réforme sur la réassurance**
- 4. Etude sur les effets de la réforme sur la Provision de Gestion**
- 5. Etude sur la microassurance**
- 6. Etude sur les FinTech, RegTech et assurance inclusive**
- 7. Conclusion**

1- INTRODUCTION



Cadre des Etudes

Le Secrétariat Général de la CIMA a bénéficié d'un financement de l'AFD dans le cadre d'un projet l'objectif principal est de renforcer la régulation des marchés de l'assurance afin de permettre un développement sain de l'assurance en zone CIMA .

Le projet objet de ce financement comprends 5 composantes:

Composante 1 : adaptation de la réglementation

Composante 2 : renforcement de la gouvernance de la CIMA et des DNA

Composante 3 : renforcement des capacités de supervision

Composante 4 : capitalisation et communication

Composante 5 : assistance technique et gestion du projet

1- INTRODUCTION

Cadre des Etudes

Les études réalisées avec l'appui du Consultant constituent la première composante (Composante 1 : adaptation de la réglementation).

Elle intègre **des études d'impact**

Etude sur les effets de la réforme sur le capital social

Etude sur les effets de la réforme sur la réassurance

Etude sur les effets de la réforme sur la Provision de Gestion

Etude sur la microassurance

..... **et des études prospectives**

Etude sur les FinTech, RegTech et assurance inclusive

2- ETUDE SUR LA REFORME DU CAPITAL SOCIAL



Objectifs de l'étude



**FAIRE LE BILAN DU PASSAGE DU CAPITAL MINIMUM À FCFA 3 MILLIARDS
ÉVALUER LES EFFETS DE LA RÉFORME**



**IDENTIFIER DES PISTES D'AJUSTEMENT POSSIBLES DE LA RÉFORME
ACTUELLE ET ANTICIPER DES MESURES COMPLÉMENTAIRES À PRENDRE
POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR**

Méthodologie utilisée

- 1/ Collecte, analyse et consolidation des données** (pour établir un état des lieux)
- 2/ Diagnostic et recherche de terrain** : entretiens avec le SG, les DG de société
- 3/ Benchmark international** : identification des facteurs clés de succès

2- ETUDE SUR LA REFORME DU CAPITAL SOCIAL



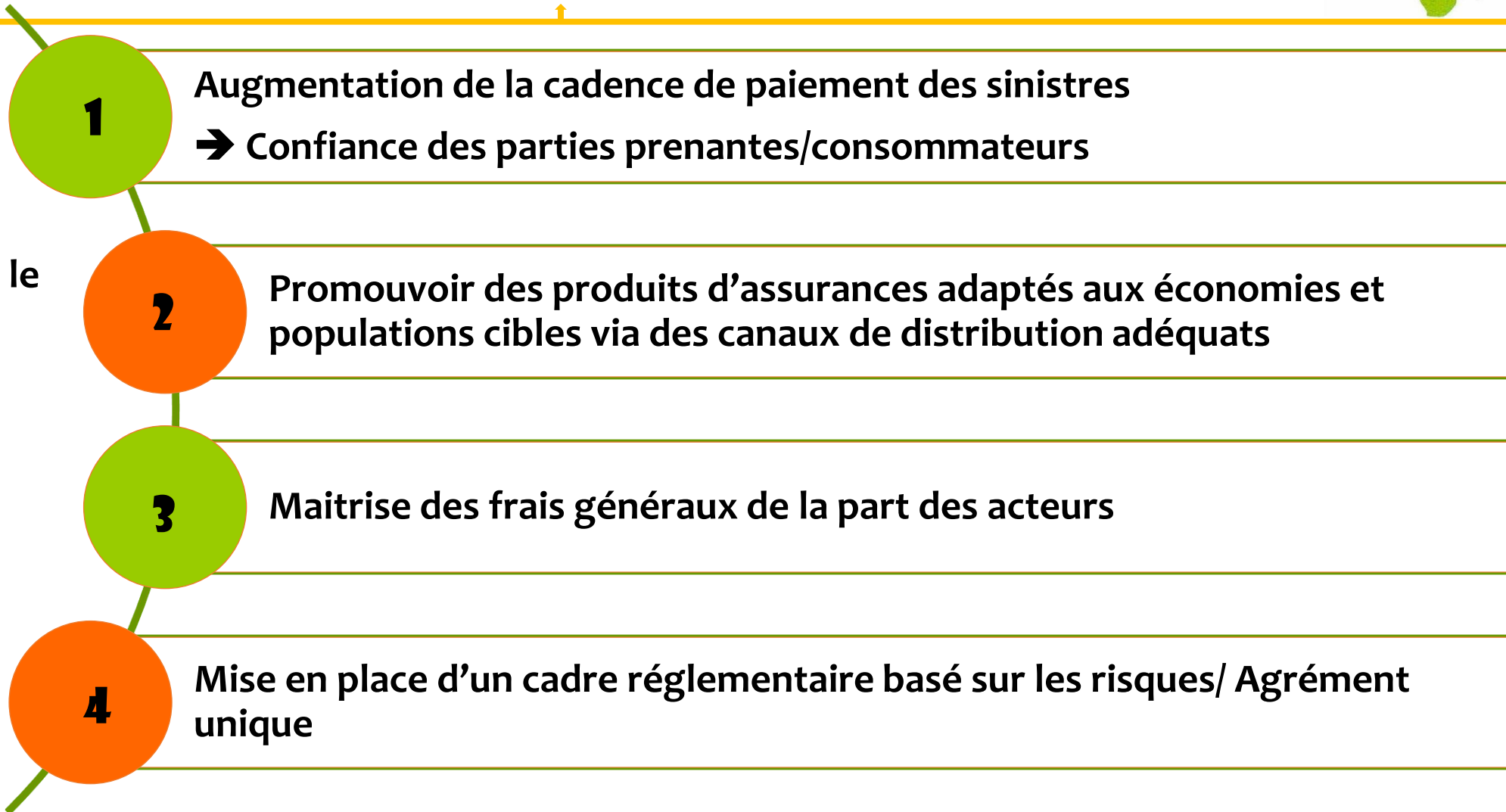
Principales conclusions

- 1/ Au 31 mars 2020, **89%** des acteurs du marché **sont conformes** au premier niveau de FCFA 3 milliards (**91%** des compagnies vie et **87%** des compagnies non-vie)
⇒ ce nombre a évolué depuis. A ce jour, la quasi-totalité des compagnies sont à niveau à l'exception des dérogations faites pour certains pays (Tchad, G-Bissau)
⇒ les nouveaux agréments ont été accordés sur la base d'un CS de 5 milliards de FCFA
- 2/ Le mouvement de consolidation tant attendu sur le marché est globalement faible, avec **7 opérations de Fusions/Acquisitions** 4 ans après l'adoption de la réforme
- 3/ La réforme a eu un impact positif sur la rétention locale des primes par les réassureurs locaux **Taux de cession* est passé de 25% en 2016 à 21% en 2018**
- 4/ La réforme a eu un impact positif en **renforçant la solidité financière des compagnies d'assurance** et en facilitant aux compagnies nouvellement créées la prise en charge des frais d'établissement et d'information

2- ETUDE SUR LA REFORME DU CAPITAL SOCIAL



Mesures
complémentaires pour le
développement du
marché



3. ETUDE SUR LES EFFETS DE LA RÉFORME SUR LA RÉASSURANCE



Le Conseil des Ministres a procédé en avril 2016 à une **modification de l'art 308** du code des assurances afin d'améliorer la rétention des primes à l'intérieur de la zone CIMA.

Objectifs de l'étude

- 1/ Faire un bilan du niveau de rétention des primes cédées en réassurance par les acteurs implantés dans la zone CIMA
- 2/ Formuler les recommandations nécessaires, le cas échéant

Méthodologie utilisée

- 1/ **Collecte, analyse et consolidation des données**
- 2/ **Diagnostic et recherche de terrain**
- 3/ **Benchmark international**

3. ETUDE SUR LES EFFETS DE LA RÉFORME SUR LA RÉASSURANCE



Principales conclusions

- 1/ Une augmentation des cessions à destination des réassureurs locaux (+12%). Les primes en zone CIMA sont **davantage retenues** également sous l'augmentation de la capacité de souscription des cédantes induite par l'augmentation du capital social
- 2/ La composition des primes acceptées montre un poids croissant des risques de masse (Automobile, Marchandises transportées, Décès, etc.)
- 3/ Les réassureurs de la zone ne sont pas encore en mesure d'absorber totalement le surplus de cessions induit par la réforme, d'où **un recours accru à la rétrocession, qui n'est pas encadrée par la réforme de l'article 308**

3. ETUDE SUR LES EFFETS DE LA RÉFORME SUR LA RÉASSURANCE



Principales recommandations

- 1/ Anticiper et encadrer la cession légale nationale et sous-régionale pour prévenir toute distorsion de la concurrence et la dégradation du résultat technique des cédantes
- 2/ Ajuster le montant du capital social et définir les normes prudentielles en vue d'aboutir à une conservation saine des primes en zone CIMA (normes de solvabilité, cadre comptable et obligations de reporting)

4. ETUDE SUR LES EFFETS DE LA RÉFORME SUR LA PROVISION DE GESTION



Le Conseil des Ministres a procédé en avril 2016 à une **modification de l'art 334-4** du code des assurances en introduisant une réforme sur la PG.

Le texte après prise en compte des observations formulées par la FANAF est entrée en vigueur en **2018**.

4. ETUDE SUR LES EFFETS DE LA RÉFORME SUR LA PROVISION DE GESTION



Objectifs de l'étude

- 1/ Réaliser une « évaluation » de la provision de gestion au titre des exercices 2018 et 2019 (données fiables et disponibles pour 40 compagnies vie)
- 2/ Évaluer les impacts éventuels de la réforme sur le marché de l'assurance vie
- 3/ Identifier les pistes d'ajustement possibles pour améliorer la mise en œuvre de la réforme.

Méthodologie utilisée

- 1/ Collecte des données**
- 2/ Calculs et entretiens**
- 3/ Benchmark**

4. ETUDE SUR LES EFFETS DE LA RÉFORME SUR LA PROVISION DE GESTION



Principales conclusions

1/ L'évaluation de la PG pour les exercices 2018 et 2019 pour un échantillon de 40 compagnies montre que la PG a **un impact important** pour environ 30% des compagnies sans dispositions transitoires alors que l'impact est beaucoup plus limité avec leur application

➔ Sans dispositions transitoires, la PG représente globalement 6% des provisions techniques, **22% des primes nettes, 26 fois le résultat net et 61% des capitaux propres**

➔ Les dispositions transitoires sont très bénéfiques pour les assureurs car elles permettent de **diviser par 6 le montant total de la PG** et par **3 le montant de la dotation pour 2019 (l'effet de compensation)**

4. ETUDE SUR LES EFFETS DE LA RÉFORME SUR LA PROVISION DE GESTION



Principales conclusions

2/ Les points d'interprétation de la réglementation

- ➔ La notion et les éléments des états financiers relatifs aux « produits techniques et financiers disponibles après prise en compte des charges techniques et financières découlant de la réglementation et des clauses contractuelles » fait l'objet de diverses interprétations
- ➔ D'autres aspects également sont diversement interprétés (charges et produits exceptionnels et ponctuels, charges calculables)

4. ETUDE SUR LES EFFETS DE LA RÉFORME SUR LA PROVISION DE GESTION



Principales recommandations

1/ Préciser dans un règlement d'application ou dans un guide méthodologique toutes les étapes et modalités de calcul de la PG

→ Un règlement d'application a été discuté avec la FANAF et sera soumis au prochain Comité des Experts pour examen

2/ Sensibiliser les acteurs sur l'application de l'article 334-4 3°)

→ Un appui de la FANAF est nécessaire

5. ETUDE SUR LA MICROASSURANCE



Objectifs de l'étude

- 1/ Évaluer l'impact du livre VII sur le développement de la micro-assurance en analysant l'évolution de l'activité
- 3/ Identifier les axes d'amélioration de la réglementation, de l'activité et formuler des recommandations pour accélérer le développement de la micro-assurance en zone CIMA

Méthodologie utilisée

- 1/ Revue limitée des dispositions réglementaires**
- 2/ Entretiens**
- 3/ Benchmark**

Principales conclusions

1/ Effets positifs constatés

- ➔ Augmentation des agréments en micro-assurance et diversification de l'offre de produits
- ➔ Utilisation accrue de la commercialisation par les canaux digitaux et le mobile insurance (Projet de texte en cours/Point développer dans le panel sur la micro-assurance)

Principales conclusions

2/ Limites

- ➔ Impossibilité de mesurer la performance des produits côté consommateur en raison de l'absence de données réglementaires requises
- ➔ Inadéquation du plafond de prime, uniforme pour tous les pays et trop faible d'où l'existence de produits de micro-assurance commercialisés avec des niveaux de primes supérieurs au plafond réglementaire mais intervention des assureurs classiques globalement limitée

5. ETUDE SUR LA MICROASSURANCE



Principales recommandations

- ➔ Initier un processus de mesure de la satisfaction client et de l'adéquation des produits (en cours dans le cadre du projet AFD)
- ➔ Ajuster le plafond unique de FCFA 3500 (le SMIG et le niveau de vie des pays peuvent être des variables d'ajustement)
- ➔ Stimuler l'offre en encourageant les acteurs du marché à s'impliquer davantage dans le secteur de la micro-assurance

5. ETUDE SUR LA MICROASSURANCE



Principales recommandations

- Assurer un respect des dispositions réglementaires relatives à la micro-assurance dans un objectif de protection des consommateurs et de maîtrise des risques
- Stimuler la demande de produits de micro-assurance à travers l'éducation financière et la sensibilisation des populations

6. ETUDE SUR LES FINTECH, REGTECH ET ASSURANCE INCLUSIVE



Objectifs de l'étude

Cette étude a pour objectifs d'identifier les enjeux de la transformation digitale sur le secteur des assurances en zone CIMA et de proposer un plan à mettre en œuvre pour amorcer la transformation digitale du secteur

Méthodologie utilisée

- 1/ Etat des lieux/Bilan**
- 2/ Entretiens**
- 3/ Benchmark**

6. ETUDE SUR LES FINTECH, REGTECH ET ASSURANCE INCLUSIVE



Principales conclusions

1/ Impératif de la transformation digitale porté par 4 tendances et l'émergence de nouveaux besoins



Dématérialisation des processus pour plus d'agilité



Accès à distance aux services



Paiement via mobile money

6. ETUDE SUR LES FINTECH, REGTECH ET ASSURANCE INCLUSIVE



Principales conclusions

2/ Quelques limites à la digitalisation



→ Projet de texte sur le mobile insurance

→ Acquisition de SI et processus de dématérialisation de certains aspects de la supervision

6. ETUDE SUR LES FINTECH, REGTECH ET ASSURANCE INCLUSIVE



Principales recommandations

- Autoriser la dématérialisation des documents ainsi que la signature électronique afin d'encourager la digitalisation (Nota: certains textes nationaux le prévoit, il reste à en tenir compte dans le corpus réglementaire des assurés)
- collecter des informations quantitatives et qualitatives permettant de calibrer les actions de régulation : étude de risques, nécessité ou pas de régulation, etc.
- Créer un cadre de concertation régulier avec les régulateurs des acteurs associés (banques, télécoms)

6. ETUDE SUR LES FINTECH, REGTECH ET ASSURANCE INCLUSIVE

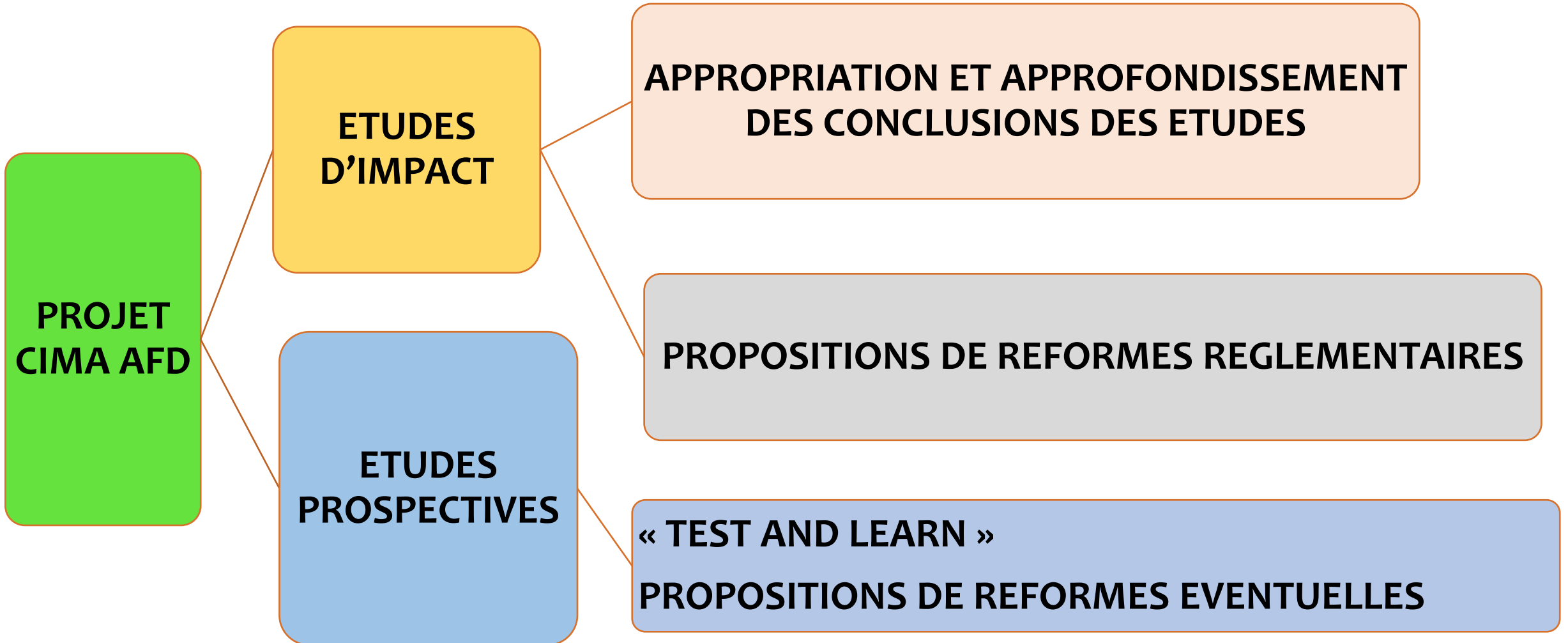


Principales recommandations

- Sensibiliser les acteurs sur le respect des dispositions prévues par les lois en vigueur dans les pays en termes de protection des données personnelles, de blanchiment de capitaux, de financement du terrorisme et de cybersécurité et renforcer les contrôles
- FANAF et acteurs du marché: sensibilisation des consommateurs, amélioration de l'expérience-client



7- CONCLUSION



Merci pour votre aimable attention!

CONTRIBUTIONS ?
